



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Mars 2013

Date de la convocation 12 Mars 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, M.SAGNES Bernard, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, M.SERRADJ Ahmed, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Géraud, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques à Mme FABRE Maryse, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Géraud,</p>

Objet : Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier – Convention de partenariat pour la réalisation d'un Diagnostic commercial prospectif et Enquête de comportements d'achats

Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES indique aux membres du conseil communautaire que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier a une circonscription qui s'étend sur la moitié du département de l'Hérault, où vivent plus de 607 000 habitants et sur laquelle sont dénombrés environ 240 000 emplois actifs. C'est un ensemble géographique contrasté qui correspond à près de 47% de la superficie du département.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130328-2013-03-27-42-DE
Date de télétransmission : 29/03/2013
Date de réception préfecture : 29/03/2013

Il précise que d'ici une dizaine d'années, plus de 70 000 habitants vont venir s'implanter sur ce territoire, où changements d'habitudes, nouveaux concepts, nouveaux projets structurants vont orienter le dynamisme de des territoires.

Il ajoute que la CCI de Montpellier souhaite réaliser, en partenariat avec différentes collectivités territoriales faisant partie du territoire de sa circonscription, une étude portant sur un Diagnostic Commercial Prospectif appuyé sur une enquête de comportements d'achats. Cette étude comprend deux Lots :

- Une enquête auprès des ménages sur les comportements d'achats des consommateurs, permettant de connaître la provenance de la clientèle, d'évaluer le potentiel des dépenses, de connaître le partage du marché et l'identification des principales sources de concurrence.
- Une étude prospective à l'horizon 2020/2025, permettant d'établir le bilan des forces et des faiblesses du secteur commercial à divers échelons territoriaux et zones géographiques, de connaître avec précision les aires d'influence des pôles, d'explorer puis de valider les pistes de redéploiement commercial, de rechercher une plus grande complémentarité des activités.

Cette étude abordera également les enjeux commerciaux du tourisme.

Pour ce faire, les trois Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault et la CCI de Montpellier ont élaboré un projet commun de convention de partenariat, proposée en pièce annexe au rapport. Cette convention précise les dispositions financières et les modalités d'application entre les cinq structures susnommées.

Ainsi le montant total des participations financières versées par les 3 Communautés de communes du Pays Cœur Pays s'élève à 10 816 €. La quote-part revenant à la Communauté de Communes du Clermontais s'élève à 4 205 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le projet de convention de partenariat pour la réalisation d'un Diagnostic commercial prospectif et Enquête de comportements d'achats, liant les trois Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.
- D'approuver le versement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier de la quote part revenant à la Communauté de communes du Clermontais, dont le montant s'élève à 4 205 €.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE - le projet de convention de partenariat pour la réalisation d'un Diagnostic commercial prospectif et Enquête de comportements d'achats, liant les trois Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.

- le versement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier de la quote part revenant à la Communauté de communes du Clermontais, dont le montant s'élève à 4 205 €.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.